



Saint-Lys
cœur de bastide

le Mag'

BIMESTRIEL D'INFORMATION
DE LA COMMUNE DE SAINT-LYS
N°28 - MARS/AVRIL 2022

SERVICE PUBLIC

**Maison Départementale
de proximité p. 8**

BUDGET PARTICIPATIF

**C'est l'heure du choix
p. 10-11**

L'ESCALYS

**Un lieu d'animation qui
évolue p. 22**

LOGEMENTS SOCIAUX

**En finir avec
les idées reçues
p.14-16**

www.saint-lys.fr





UN FORUM POUR TROUVER UN EMPLOI

Le 17 février dernier, se tenait à l'espace Gravette le forum « Défi emploi ». Un événement organisé par les services emploi de Saint-Lys et Fonsorbes en partenariat avec le Muretain Agglo. 48 exposants étaient présents, et 216 offres d'emploi proposées aux visiteurs.



Saint-Lys le Mag'

Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys
1 place Nationale - CS 60027
31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71

Directeur de publication : Serge Deuilhé
Responsable de la publication : Catherine Louit
Rédaction : Les élus, Service communication, Pôle culturel
Conception et réalisation : Service communication

Photos : Les élus, Service communication, agences Fotolia, Shutterstock et Adobe stock

Impression : imprimerie Delort.

Tirage : 4 500 exemplaires

Date du dépôt légal : à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

Informez-vous aussi sur
www.saint-lys.fr, Facebook SaintLysOfficiel
et Instagram.com/mairiedesaintlys/

Enfin ?



Sans vouloir crier victoire trop tôt, il nous semble entrevoir une sortie de pandémie grâce au respect des règles mises en place et à l'immunité collective liée à la vaccination. Je suis heureux que Saint-Lys ait pu participer au dispositif avec l'engagement des professionnels de santé et de tous les bénévoles impliqués au quotidien : qu'ils en soient tous vivement remerciés. Dans ce contexte, le forum de l'emploi, en partenariat avec le Muretain Agglo a pu se dérouler cette année avec pas moins de 200 offres d'emplois proposées

par les entreprises de notre secteur qui montrent le dynamisme de tout le secteur économique de notre territoire.

A l'image des fleurs qui s'ouvrent, la mobilisation du monde associatif ouvre de belles perspectives pour L'Escalys. Les associations se remettent en route et initient des temps d'échanges et de rencontres riches en découvertes si importants pour renouer des liens et animer notre commune. Une implication de tous les bénévoles qui le montre bien : Saint-Lys est une ville où chacun se mobilise au quotidien pour proposer, organiser, déployer de nouvelles actions et manifestations. Un grand merci à tous.

Les Floralys sonneront le coup d'envoi de cette nouvelle saison et j'espère qu'elle sera l'occasion du retour à une vie normale à laquelle nous aspirons tous.

Dans ce numéro, le dossier vous permettra de mieux appréhender les rouages de l'attribution des logements sociaux. Un rôle important qu'accompagne le CCAS, toujours au service des plus fragiles et

des plus démunis.

Nous continuons à travailler avec nos partenaires, Etat, Région, Département et Muretain-Agglo et syndicats sur l'ensemble des dossiers qui concernent notre commune dans le respect des compétences de chacun. Beaucoup de travail mais la détermination est intacte pour les mener à bien et au mieux dans ce partage des compétences parfois complexe.

J'espère, dans cette période de fin de pandémie annoncée, pouvoir revenir à votre rencontre pour échanger, vous expliquer les choix et orientations prises et vous donner de vive voix les perspectives de notre commune pour les années à venir. Bien sûr, demain nous réservera d'autres surprises mais, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, nous y ferons face ensemble et nous saurons nous adapter !

Bonne lecture à tous.

Serge DEUILHÉ
Maire de Saint-Lys

SOMMAIRE

4-5 / RETOUR SUR...

6-7 / EN BREF...

8-13 / ACTUALITÉ

- 8. La maison départementale de proximité de Saint-Lys
- 9. Un nouveau collège pour notre territoire
- 10. Budget participatif : Votez pour le projet de votre choix
- 11. Gestion des déchets : petits rappels
- 20. Lutter contre les rongeurs
- 22. L'Escalys, un lieu d'animation qui évolue

12-13 / CCAS

- 12. Défi Emploi à Saint-Lys
- 13. Analyse des besoins sociaux
- 13. Destination Pays basque pour les seniors

14-16 / DOSSIER

Logements sociaux : En finir avec les idées reçues

17 / DÉCRYPTAGE

Ça se passe comment le jour des élections

18-19 / REPORTAGE

Visite des nouvelles installations du rugby

21 / CULTURE

- Mars au fil des mots et des couleurs
- Rencontre avec l'écrivaine Ananda Devi
- Mois d'avril : le mois de l'écocitoyenneté

23-27/ VIE ASSOCIATIVE

28-29/ AGENDA

30-31 / EXPRESSION LIBRE

RETOUR SUR...

En début d'année, la commune de Saint-Lys a vu la réouverture d'un centre de vaccination et de dépistage du COVID à la salle du Moulin de la Jaloussie. C'est grâce à la collaboration de l'ARS (Agence Régionale de Santé), la CTPS du sud toulousain (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), de la commune et des bénévoles que cette structure a pu être mise en place. Pour la vaccination, prendre RDV sur [Keldoc.com](https://www.keldoc.com). Pas de RDV pour le dépistage qui se déroule de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Durant tout le mois de février, la médiathèque a mis à l'honneur des artistes locaux. Il s'agit de la seconde édition de cette manifestation intitulée « Tous artistes ».





◀ Distribution de colis gourmands aux aînés. Le goûter musical des aînés ayant dû être annulé pour raisons sanitaires, le CCAS, les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles se sont mobilisés pour, tout d'abord confectionner un à un tous les colis gourmands puis les distribuer aux inscrits les 27 et 28 janvier 2022. Merci à ceux qui ont choisi d'offrir leur colis aux plus démunis qui ont été très touchés par cette attention. Les commerçants de Saint-Lys, Sainte-Foy de Peyrolières et Fonsorbes ont été sollicités pour garnir ces colis : cake au citron, chocolats, confiture, foie gras et pâté de cochon noir, tisane, le tout accompagné d'une jacinthe.

5472 €

C'est le montant de la subvention accordée par la Caisse des dépôts et consignations à la commune de Saint-Lys pour la réalisation du site internet des commerçants



ÉLECTIONS

Appel à bénévoles pour tenir les bureaux de vote

Cette année, les électeurs seront appelés à voter pour élire les futurs Président de la République (dimanches 10 et 24 avril) et Députés (dimanches 12 et 19 juin).

Les opérations de vote pour ces scrutins nécessitent la mobilisation de nombreux bénévoles pour tenir les 8 bureaux de vote de la commune. Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Saint-Lys et intéressés par cette expérience citoyenne peuvent se porter volontaires pour être membre d'un bureau de vote. Pour cela, vous pouvez vous inscrire sur le site internet de la commune, rubrique « contact » ou adresser un mail à secretariatmaire@saint-lys.fr en précisant vos noms, prénoms et n° de téléphone.

Des réunions d'information se tiendront quelques jours avant le scrutin pour les personnes officiellement retenues.

DÉMOCRATIE

Élections présidentielle et législatives

DEUX ÉLECTIONS MAJEURES CETTE ANNÉE

L'élection présidentielle se déroule les dimanches 10 et 24 avril. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 19 heures. Quant aux élections législatives, elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin. Les 8 bureaux de vote seront installés à la salle de la Gravette.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Quant aux élections législatives, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le mercredi 4 mai en ligne et le vendredi 6 mai en mairie et par courrier.

NOUVEAUTÉ POUR LES PROCURATIONS

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Pour plus de détails consultez le site internet de la commune : <https://saint-lys.fr/elections-presidentielle-et-legislatives-2022/>



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant est né en 2019, vous devez venir l'inscrire en mairie entre le 14 mars et le 29 avril.

Merci de vous munir d'une copie de toutes les pages de votre livret de famille et d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Un certificat de scolarité vous sera délivré afin de prendre rendez-vous auprès des directrices des écoles Petit Prince ou Éric Tabarly pour finaliser les inscriptions.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie commémorative

La cérémonie commémorative du 60ème anniversaire du « Cessez le-Feu » de la guerre d'Algérie, du 19 mars 1962 se déroulera le samedi 19 mars 2022. Messe en l'église Saint-Julien à 11 heures et rassemblement devant le monument aux morts à 12h.

Cette cérémonie aura lieu dans le respect des gestes barrières et des mesure sanitaires en vigueur à cette date.

COMMERCE

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Il y a plus de 6 mois, Saint-Lys lançait un nouveau marché hebdomadaire de producteurs locaux le samedi matin, sur l'esplanade de L'Escalys.

En privilégiant la présence de producteurs et artisans locaux, la volonté municipale était de soutenir l'économie locale et les circuits courts et de favoriser une alimentation basée sur les produits de saison.

C'était aussi l'occasion d'offrir une nouvelle animation aux habitants et notamment aux actifs de la commune, à des horaires adaptés à leurs emplois du temps, et de proposer un nouveau lieu de rencontres et de convivialité.

Ainsi, chaque samedi de 9 à 13 heures, producteurs de fruits et légumes, miel, œufs, pâtisseries, fromages, conserves traditionnelles, farine et légumes secs... mais également fabricants de savons, de bijoux, sacs et écharpes... sont présents derrière leurs étals.

Bien sûr, en fonction de la saison et de la météo les stands sont plus ou moins nombreux, c'est pourquoi la municipalité recherche de nouveaux producteurs ou artisans locaux pour venir étoffer l'offre.



RÉCTIFICATIF

Dans le numéro 27 du magazine communal, la rédaction a oublié, dans le dossier intitulé « Qui fait quoi à Saint-Lys », de mentionner le travail des animatrices des écoles. Un travail d'encadrement et de surveillance mais également d'animation durant les temps périscolaires et extrascolaires. Un rouage essentiel pour le bon fonctionnement des écoles. Nous prions l'ensemble de ces personnels employés par le Muretain Agglo de bien vouloir nous excuser pour cette omission.

Nouvelles activités

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Pauline Ayma, Ostéopathe D.O. accueille tout type de patient, nourrissons, enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes, sportifs, séniors. Cependant, elle se forme de plus en plus à la périnatalité et à la pédiatrie. Ses techniques sont toutes adaptées au patient afin que le traitement soit le plus adéquat à la situation et pour obtenir le meilleur résultat.

La prise de Rdv se fait via Doctolib, mais aussi au 06 82 03 59 98.

Cabinet situé 13 avenue Marconi.

TERCERO DANI

Spécialiste dans les travaux de maçonnerie, carrelage et faïences. Création de salles de bains.

1219 B avenue de la famille Lecharpe.

Tél : 06 15 41 26 24

Email : tercero.daniel@icloud.com

Facebook : SAS Trecero Dani

Ô MOTOCULTURE

Vente et réparation de matériel de motoculture.

Horaires : Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

689, avenue de Toulouse

Tél : 07 82 07 67 33

SERVICE PUBLIC

La Maison départementale de proximité de Saint-Lys à votre service pour 2022



La Maison départementale de proximité accueille les habitants de Saint-Lys et des alentours depuis le mois de juin 2021. Des personnels qualifiés et des outils informatiques sont à votre disposition.

Les Maisons départementales de proximité sont une volonté du Conseil départemental de pallier à la fermeture successive des services publics au cœur des cantons. Un accompagnement aux démarches administratives de la vie quotidienne est proposé.

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Au-delà d'une aide informatique, nous pouvons vous accompagner dans la rédaction de documents

et formulaires. Les agents vous guideront dans la réalisation de démarches en ligne (CAF, impôts, logement sociaux...). Ils vous informeront sur diverses thématiques comme le logement, l'emploi, la famille, la retraite... Vous pourrez, également, être mis en relation avec les acteurs du territoire.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

La Maison départementale de proximité vous renseigne et vous

oriente sur les divers services du département de la Haute-Garonne (solidarités, associations, transports...). Elle vous donne accès à une aide humaine pour réaliser vos démarches départementales en ligne (subventions, transport scolaire, restauration scolaire, aide sociale), et vous accompagne sur l'établissement des dossiers MDPH, APA et téléassistance.

UNE AIDE NUMÉRIQUE PERSONNALISÉE

La médiation numérique est une des missions principales des Maisons départementales de proximité. Les agents accompagnent à l'usage et à la compréhension de l'outil numérique. Ils peuvent vous prescrire le Pass Numérique (dispositif du Conseil départemental) pour vous former gratuitement. Des ateliers sont mis en place à la Médi@TIC pour y répondre.

La maison de proximité de Saint-Lys vous accueille, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Adresse et contacts

1 rue des glycines
31470 Saint-Lys
Téléphone : 05.34.60.76.50
Mail : proximite.saintlys@cd31.fr

PROPRETÉ

Gestion des déchets : petits rappels

PAPIERS ET CARTONS

Il y a quelques mois, de nouveaux conteneurs bleus ont été installés sur l'ensemble de la commune afin de collecter vos papiers et cartons. Dans ces points d'apport volontaires, vous pouvez déposer tous les cartons d'emballage, les cartons alimentaires, boîtes à chaussures, boîtes à œufs en carton... les journaux, livres, magazines et sacs en papier. Attention à ne pas y déposer les briques alimentaires

(lait, jus de fruit...), les cartons et papiers souillés.

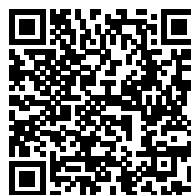
ENCOMBRANTS

Pour Saint-Lys, la collecte des encombrants s'effectue sur rendez-vous et sur inscription obligatoire auprès du service Gestion et Valorisation des déchets du Muretain Agglo au 05.34.46.30.50.

JOURS DE COLLECTE

Pour connaître vos jours de col-

lecte d'ordures ménagères ou de tri sélectif pour localiser les points d'apport volontaire, les services du Muretain Agglo ont mis en place sur leur site internet, une carte interactive qui vous explique tout.



ÉDUCATION

Le nouveau collège



pour notre canton sera à Plaisance-du-Touch

En date du 29 janvier 2020 et dans le cadre de son programme prévisionnel d'investissement dans les collèges pour la période 2025-2027, l'Assemblée départementale de la Haute-Garonne a décidé de construire un nouveau collège sur le secteur Saint-Lys/Fontenilles/Plaisance-du-Touch.

Par courrier du 22 juillet 2020, le président du Conseil Départemental demande à Monsieur le Maire si la commune souhaitait se porter candidate à l'accueil de cet établissement scolaire.

DEUX COMMUNES CANDIDATES

Deux communes ont répondu favorablement à cet appel à candidature :

Par délibération de son conseil

municipal le 30 septembre 2020 la commune de Saint-Lys a validé à l'unanimité le dépôt d'un dossier de candidature auprès du conseil départemental pour l'accueil de ce nouvel équipement public.

Par délibération de son conseil municipal le 3 novembre 2020 la commune de Plaisance-du-Touch a également candidaté.

UNE QUESTION D'EFFECTIFS

L'ouverture du futur collège devra permettre de répondre au mieux à la pression démographique constatée dans ce secteur. Au regard des prospections d'accueil de population, le conseil départemental a mené les études d'impact sur les effectifs de collégiens, en lien avec les prévisionnels d'ouverture des collèges Saint-Si-

mon et Guilhermy pour la rentrée de 2022, en lien avec les équipements du territoire et la mise en place d'une nouvelle sectorisation. Il en ressort pour St Lys une diminution des effectifs à 2026 tandis qu'à Plaisance les effectifs restent quasiment constants et ceux de La Salvetat St Gilles en constante augmentation.

Compte tenu de ces éléments, la candidature de la commune de Plaisance-du-Touch, qui apporte la réponse la plus adaptée de rééquilibrage des établissements du secteur a été retenue par délibération du conseil départemental le 25 janvier dernier.

C'est donc quartier « Estiou » à la Ménude, au Nord de Plaisance-du-Touch, qu'un nouveau collège verra le jour à l'horizon 2025-2027.

BUDGET PARTICIPATIF

Votez pour le projet de votre choix

La nouvelle étape du budget participatif va permettre aux Saint-Lysiens de découvrir en détail les projets sélectionnés par le Comité de pilotage et de voter pour leur favori.

Trois projets d'intérêt général ont été retenus sur 9 propositions. Une présentation publique sera organisée le mardi 8 mars à partir de 20h30 en mairie, salle du Conseil municipal. Les porteurs de projets seront présents et répondront à vos questions. Un stand sera également présent sur le marché de plein vent du mardi 15 mars, de 9h à 12 h où les projets seront exposés. Vous pourrez aussi retrouver

en détail les trois propositions finalistes en ligne sur le site internet et le Facebook de la ville. Les porteurs de projets défendront eux même leur proposition dans un petit film de 3 minutes.

L'HEURE DU VOTE

Du 9 au 25 mars, vous pourrez voter pour votre projet favori en remplissant et déposant votre bulletin de vote dans l'urne installée à l'accueil de la mairie ou directe-

ment en ligne via le site internet de la commune et le Facebook. Un seul vote par projet et par habitant de plus de 15 ans est autorisé. Les résultats seront communiqués à la population le mercredi 30 mars sur le Facebook et le site internet. La commune aura alors 18 mois pour concrétiser le projet vainqueur.



▲ Afin de ne pas dénaturer le site d'implantation, l'ensemble des équipements sera en bois

Projet 1 : Création d'un parcours d'équilibre pour les enfants de moins de 10 ans.

Ce projet, présenté par Amélie Van Staen, sera implanté à la coulée verte. Il comprendra un parcours d'équilibre comprenant différents modules en bois. Une balançoire et des bancs seront également installés. Le sol nécessitera la mise en place de gravier sur une hauteur d'environ 30 centimètres.



Projet 2 : Aménagement de deux zones de détente aux abords de l'école Eric Tabarly.

Isabelle Esrich souhaite proposer aux parents qui attendent la sortie de classe de leurs enfants des espaces de détente plus agréables.

Ces deux zones actuellement enherbées seront équipées de bancs, corbeilles de propreté et cendriers. Un aménagement paysagé, avec arbustes et plantes, sera aussi créé par le Service espaces verts de la commune. Ce projet comprend également la réalisation d'un accès direct pour piétons et vélos entre le parking de l'école et la piste cyclable longeant la RD 632 (Saint-Lys, Fonsorbes).



► *Le mobilier urbain et l'aménagement paysager pourraient ressembler à ce qui a été réalisé à l'angle de la rue Pierre de Coubertin et du 19 mars 1962*



► *Les deux emplacements devant l'école Eric Tabarly choisis pour l'aménagement*

► *Ce projet propose de réunir des volontaires et d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites dégradés par des déchets*



Projet 3 : Mise en place d'actions de ramassage des déchets jetés dans la nature.

L'idée de Fatima Sutarik est de rassembler des groupes de volontaires afin d'organiser, une fois par mois, une campagne de collecte des déchets sur un site différent de la commune, et plus particulièrement les zones vertes. La ville de Saint-Lys fournira l'ensemble des équipements individuels (gants, sacs poubelle, matériel de sécurité...) et assurera la logistique en acheminant des containers sur le lieu de ramassage. Ce projet sera également accompagné par le Service communication afin d'impliquer le plus grand nombre de bénévoles.



◀ Serge Deuilhé, maire de Saint-Lys, accompagné de Thierry Suaud, maire de Portet-sur-Garonne et 1er Vice-président en charge du développement économique au Muretain Agglo et d'élus des communes voisines ont visité le forum et dialogué avec les exposants

EMPLOI

« Défi Emploi » à Saint-Lys

Les services emploi de Saint-Lys et Fonsorbes en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Muretain, ont organisé le Forum « DÉFI EMPLOI » le 17 février 2022.

Après 2 ans de report dû à la situation sanitaire, enfin a eu lieu de nouveau le forum « DEFI EMPLOI » à Saint-Lys !

PLUS DE 40 ENTREPRISES AU RENDEZ-VOUS !

Les chercheurs d'emploi ont pu rencontrer de nouveau des entreprises et noter les offres proposées.

Pôle Emploi et la Mission Locale, les ont accueillis et accompagnés dans leur démarche.

BOULEVARD DES COACHS

Mais « DEFI EMPLOI » proposait également un accompagnement individualisé du demandeur d'emploi au Boulevard des coachs.

Des consultants du Club des Entreprises du Muretain ont reçu des candidats en entretien individuel pour les aider à se présenter, s'orienter et s'insérer dans le monde du travail.

Dans sa volonté de développer les emplois de proximité, les services Emploi de Saint-Lys et de

Fonsorbes ont proposé aux entreprises Saint-Lysiennes et Fonsorboises qui avaient un besoin en recrutement, la possibilité de mettre à l'affichage et de recueillir les candidatures à leur place tout au long de cette matinée.



SENIORS

Destination Pays basque

«Seniors en vacances» est un dispositif en faveur des personnes âgées pour dynamiser les politiques de prévention, renforcer le lien social et retrouver le moral après la crise sanitaire.

Le CCAS en association avec l'ANCV propose aux seniors saint-lysiens, âgés de plus de 60 ans (ou de plus de 55 ans lorsqu'ils sont en situation de handicap) retraités ou sans activité, de partir en séjour vacances à Urrugne au Pays basque, pour 8 jours/7 nuits (si le contexte sanitaire le permet).

Le prix du séjour en pension complète est de 399€.

Une aide financière de l'ANCV de 180€ est accordée sous condition de ressources.

Le CCAS prend en charge le coût

du transport (bus), la taxe de séjour et l'assurance annulation.

Au programme : visites, excursions, animations quotidiennes.

RÉUNION D'INFORMATION

Pour en savoir plus, vous êtes invités à participer à une réunion d'information collective, mardi 8 mars 2022 à 14h à la salle Antonin Chelle, 1 rue des Glycines

Pour toute information complémentaire, contacter le CCAS au 05 62 14 73 60.

Le CCAS vous propose un séjour d'une semaine pour visiter le Pays basque



DISTRIBUTION DE JOUETS

Samedi 12 mars 2022 SOS Enfants, aidé de bénévoles du CCAS, tiendront un stand de 10h à 13h pour distribuer les jouets collectés par les collègues de St-Lys et de Fontenilles. Il s'agit essentiellement de jouets pour enfants de 3 mois à 7 ans. La distribution se fera devant les locaux de SOS Enfants.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX : LA CONSTRUCTION D'UN PROJET SOCIAL ADAPTÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale, avec l'appui du cabinet Ithea conseil, a réalisé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de Saint-Lys en 2020 et 2021.

Cette analyse est une obligation réglementaire qui doit se faire à chaque renouvellement du Conseil municipal. C'est un outil précieux pour évaluer les besoins de la population en matière d'action sociale et les réponses à y apporter.

Elle s'est déroulée en plusieurs phases : elle a débuté avec une analyse statistique et documentaire qui dresse un portrait social de territoire en donnant des informations clés sur la démographie, le logement, l'emploi, la cohésion sociale, la famille ou encore la santé.

Trois axes principaux

La collectivité ne pouvant pas se mobiliser sur la totalité des sujets qui ont émergé de l'ABS, des arbitrages ont été opérés et 3 focus ont été retenus :

- La précarité et notamment les impacts de la crise sanitaire ;
- Le handicap ;
- La jeunesse.

Au mois de septembre 2021, des propositions de pistes d'action ont été recensées à l'issue de tables rondes organisées autour de ces 3 axes et constituées d'élus, agents, partenaires et saint-lysiens.

Des pistes concrètes d'actions vont être mises en œuvre selon un calendrier et un plan d'action qui seront définis au mois de mars 2022.

Vous pouvez retrouver cette analyse complète sur le site internet de la commune.



LOGEMENTS SOCIAUX

En finir avec les idées reçues

Certains pensent que les familles nombreuses sont prioritaires dans l'attribution des logements sociaux, d'autres que ce sont les étrangers ou encore, qu'il faut être « pistonné »... On entend aussi souvent dire que c'est la mairie qui décide du choix des futurs locataires. En réalité, l'attribution d'un logement social dépend de plusieurs critères objectifs et fait l'objet de procédures encadrées.

Les principes d'attribution des logements sociaux sont inscrits dans la loi : « L'attribution participe à la mise en œuvre du droit au logement afin de satisfaire les besoins des personnes de ressources modestes et défavorisées. L'attribution doit notamment prendre en compte la diversité de la demande, favoriser l'égalité des chances et la mixité sociale des villes et des quartiers. » (L.441 du Code de la Construction et de l'Habitation).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

La condition principale est de ne pas dépasser un certain plafond de ressources en fonction de la composition du foyer et du mode de financement du logement. En outre, il faut être de nationalité française ou séjourner régulièrement sur le territoire français.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

La Commission d'Attribution des Logements et d'Examens de l'Occupation des Logements (CALEOL) est seule compétente

pour attribuer un logement à une famille, dans le respect de critères précis et objectifs. La commission, composée de représentants du bailleur social, d'élus, d'associations d'insertion, de locataires et éventuellement de l'Etat se réunit régulièrement et décide de l'attribution d'un logement en fonction de plusieurs critères :

- l'urgence de la situation ;
- la compatibilité entre les ressources mensuelles du demandeur et le loyer du logement proposé ;
- l'adéquation entre la taille du logement et la composition familiale ;
- l'ancienneté de la demande...

PERSONNES PRIORITAIRES

Les critères de priorité sont également réglementés par la loi.

On peut citer par exemple :

- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes victimes de violence conjugale ;
- les personnes mal logées défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons financières ou tenant à leurs conditions d'existence ;
- les personnes hébergées temporairement dans des établissements et logements de transition ;

- les personnes reprenant une activité après une période de chômage de longue durée...

ÉTAPES D'UNE DEMANDE

Du dépôt du formulaire à l'attribution d'un logement social, une demande fait l'objet de procédures encadrées.

Voici les principales étapes :



ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE

Vous pouvez créer votre demande en ligne via www.demandelogement31.fr ou déposer votre dossier au CCAS pour enregistrement . En cas de difficulté, les agents du service logement du CCAS peuvent vous aider.

Votre demande sera validée sur la seule présentation d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité.

Chaque demandeur obtient ensuite un « numéro unique départemental »

Dans tous les cas, si vous souhaitez une attribution à Saint-Lys il est important de faire connaître votre demande auprès du service instructeur du CCAS.

Vous pouvez nous contacter au 05 62 14 73 60, ccas@saint-lys.fr ou mc.normand@saint-lys.fr

2

PRÉSÉLECTION DE TROIS CANDIDATS

Le service logement du CCAS sélectionne 3 dossiers en fonction de certains critères comme l'ancienneté de la demande, l'urgence de la situation, le contingent, le montant du loyer et les ressources du demandeur...



UNE NOUVELLE GRILLE DE COTATION

Cette année, entre en application une nouvelle grille de cotation nationale pour les demandes de logements sociaux : cela consiste à attribuer des points au dossier des demandeurs de logement social, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération établis préalablement, portant sur la situation du ménage rapporté à un logement donné ou à une catégorie de logement ou à l'ancienneté de la demande. Ce système constituera une aide à la décision tant pour le service logement du CCAS que pour la commission CALEOL qui attribue des logements.

5



ATTRIBUTION DU LOGEMENT

Lorsqu'un logement est attribué, le candidat retenu a 10 jours pour accepter ou refuser le logement avant que celui-ci soit proposé au candidat retenu en 2ème position et ainsi de suite.

4



TRANSMISSION AU BAILLEUR

Comme l'exige la loi, le service Logement du CCAS transmet les 3 dossiers présélectionnés au bailleur social. La Commission d'Attribution des Logements et d'Examens de l'Occupation des Logements (CALEOL) se réunit chez le bailleur. Un classement des dossiers est établi. Cette commission est composée de représentants de l'organisme de logement social, de la commune, d'associations d'insertion, de locataires et éventuellement de l'Etat. Les membres étudient alors chaque dossier. Les décisions sont prises à la majorité.

3



ÉTUDE D'ÉLIGIBILITÉ

Le service logement du CCAS vérifie que les dossiers des candidats sélectionnés sont éligibles en leur demandant, le cas échéant, des pièces justificatives (bulletins de salaires, quittances de loyer, avis d'imposition, etc.) avant de les proposer au bailleur social. En effet, la demande initiale est « déclarative », et les éléments ne sont vérifiés que pour les dossiers sélectionnés.

Attention : un dossier incomplet sera rejeté.

Favoriser la construction de nouveaux logements sociaux.

Pour répondre aux objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), la commune de Saint-Lys a mis en œuvre un certain nombre de mesures.

- Au niveau réglementaire, une servitude de mixité sociale a été mise en place dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celle-ci contraint les professionnels à réaliser un certain pourcentage de logements locatifs sociaux dans les opérations d'aménagement. Des dispositifs complémen-

taires sont envisagés dans le cadre de la révision du PLU en cours.

- Au niveau du foncier, la commune a contractualisé avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) pour faciliter la création de logements sociaux dans les espaces déjà urbanisés du territoire, avec des opérations à venir de renouvellement urbain. Plusieurs biens ont également été acquis directement par la commune dans ce but.

- Au niveau technique, les services de la commune ont ren-

forcé leurs liens avec les bailleurs sociaux, les professionnels du logement, la DDT et l'agglomération du Muretain pour favoriser l'arrivée de nouveaux projets sur Saint-Lys qui soient adaptés aux besoins des habitants en terme de localisation, de typologie et de caractéristiques techniques.



NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE

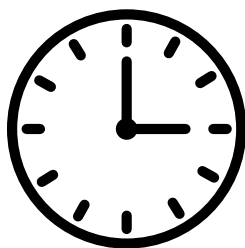
La commune de Saint-Lys compte actuellement **510 logements sociaux**. La répartition selon les différents bailleurs sociaux est la suivante :

- ERILIA : 8 individuels, 22 collectifs ;
- ALTEAL : 42 individuels, 18 collectifs ;
- LES CHALETS : 74 individuels, 154 collectifs ;
- CITE JARDINS : 28 individuels, 10 collectifs ;
- PROMOLOGIS : 65 individuels, 68 collectifs ;
- MESOLIA : 21 individuels.



ÉLECTIONS

Ça se passe comment le jour du vote ?



Ouverture des 8 bureaux de vote de Saint-Lys à l'Espace Gravette de 8h à 19h

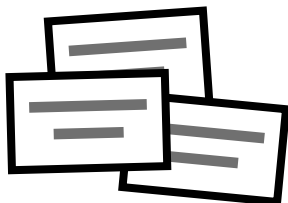
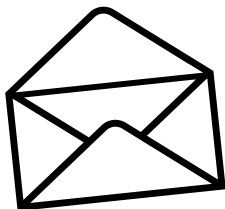
1 - Dans l'Espace Gravette, dirigez-vous vers votre bureau de vote. Celui-ci est inscrit sur votre carte électorale.



2 - Assurez-vous que vous êtes en possession de votre carte électorale et votre pièce d'identité à l'entrée du bureau de vote.

3 - Prenez une enveloppe et les bulletins de vote des candidats (au moins 2).

Utilisez ceux fournis par l'administration, les seuls valides. Vous pouvez aussi amener sans le montrer un bulletin de vote reçu à domicile.

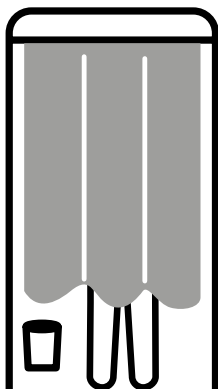


4 - Sans quitter la salle du scrutin, passez dans l'isoloir.

5 - Le président du bureau vérifie votre identité.

6 - Glissez votre enveloppe dans l'urne.

7 - Signez en face de votre nom sur la liste électorale.



Vous avez **procuration** pour voter à la place d'une personne de votre entourage ? Rendez-vous dans son bureau de vote avec votre pièce d'identité.

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Visite des nouvelles installations du rugby

Les travaux des nouvelles installations du rugby lancés en juin 2019 se sont achevés en décembre dernier. L'aboutissement d'un projet d'1,3 million d'euros. Un investissement qui permet à la commune de Saint-Lys de pouvoir offrir aux joueurs de l'US Canton de Saint-Lys - rugby, aux élèves et enseignants du collège et aux jeunes encadrés par l'éducateur sportif municipal un complexe sportif moderne et accueillant, répondant aux exigences de sécurité, d'accessibilité et aux normes de la fédération française de rugby.



▲ *Vue d'ensemble des nouvelles installations depuis la pelouse.*

INAUGURATION
PRÉVUE
LE SAMEDI
17 SEPTEMBRE

▶ *Ce nouveau complexe sportif propose quatre vestiaires pour les joueurs avec ensemble de douches et sanitaires associés, deux vestiaires pour les arbitres avec douches et sanitaires, deux espaces médicaux (1 pour les joueurs et 1 pour les spectateurs), un local antidopage, des sanitaires pour le public, une billetterie et des locaux de stockage pour le club de rugby et les activités scolaires.*



La nouvelle tribune de 302 places assises offre un nouveau confort aux spectateurs et répond aux exigences d'accueil et d'accès des personnes à mobilité réduite.



EN CHIFFRES

1 322 000€

Coût total des travaux.

248 000€

Montant des subventions attribuées par le Conseil Départemental de la Haute Garonne.



163 000€

Montant des subventions attribuées par la Région Occitanie.



La salle de réception polyvalente de 102 m² permettra d'accueillir joueurs et spectateurs après les matchs et pourra être mise à disposition d'autres associations pour des réunions. D'autres utilisations pourront être étudiées par la suite.

HYGIÈNE PUBLIQUE

Lutter contre les rongeurs

En hiver, rats et souris tentent de se protéger du froid et recherchent de la nourriture. Ils fouillent les détritiques, gagnent les caves, les garages, et entrent dans les habitations. L'occasion de rappeler les règles de lutte contre la prolifération des rongeurs.



Les souris, et plus encore les rats, sont des animaux sauvages nuisibles pour l'homme. Par leur régime alimentaire et leurs conditions de vie, ils sont porteurs de nombreuses maladies contagieuses qui se transmettent facilement à l'homme et aux animaux domestiques. Elles peuvent se transmettre par leur présence, leur contact ou encore par les urines. C'est pourquoi la loi impose certaines règles d'hygiène et de prévention visant à éviter l'introduction des rongeurs dans les habitations et autres lieux de vie. En vertu du règlement sanitaire

départemental, les propriétaires d'immeubles doivent prendre toutes les mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection.

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Il faut que chacun ait à l'esprit que la dératisation relève d'une responsabilité collective. C'est par nos façons de faire et nos négligences que nous attirons les rongeurs. Si l'on veut éviter cela, il faut simplement se comporter de façon responsable au lieu de penser que c'est uniquement aux services publics de régler les problèmes.

Quelques conseils

Ce qui attire les rongeurs

Les rats et les souris partagent notre territoire et dépendent presque totalement de nous pour leur subsistance. Ils vont donc s'installer et se reproduire là où ils trouvent de la nourriture. Et en ville, il y en a partout. En particulier dans les locaux de stockage des poubelles ; surtout lorsque celles-ci sont mal fermées, débordantes, détériorées ou encore renversées. Et plus encore les sacs poubelles déposés sur le trottoir en dehors des heures et des jours de collecte. Les personnes qui prennent cette très mauvaise habitude attirent non seulement les rongeurs mais les incitent à s'installer à proximité immédiate de leur source de nourriture.

Les endroits où ils s'installent

Dans toutes les zones encombrées : caves, garages, greniers, dépôts et autres locaux. Ainsi que dans les zones isolées, délaissées ou abandonnées telles que les bâtiments privés et les entrepôts désaffectés, les terrains et les jardins en friches, les zones insalubres...

Éviter d'attirer les rongeurs chez soi

Cela consiste tout simplement à supprimer toutes possibilités pour les rongeurs de nidifier, de circuler et d'accéder à la nourriture en contrôlant minutieusement tous les points d'accès possible : grilles d'aération, pieds de mur, pieds de bardage et dessous de portes, sorties de tuyau, gaines techniques, chaufferie, sous-sol, cave, réserves, etc. Tous ces points d'accès doivent être colmatés ou obstrués par des dispositifs anti-intrusions : grilles, grillages à maillage étroit, plaque métallique, ciment...

ACTIONS MISES EN PLACE

La Ville de Saint-Lys donne l'exemple en faisant contrôler et en traitant deux fois par an les écoles et l'ensemble des bâtiments communaux. Le contrat passé avec la société spécialisée Sapien prévoit également deux interventions par an sur les réseaux publics d'eaux pluviales (environ 60 avaloirs concernés). Elle traite aussi une fois par an les berges des cours d'eau en partie souterraine. Elle intervient aussi ponctuellement dans les parcs et jardins lorsqu'une présence de rongeurs est signalée ou repérée.

POÉSIE

Mars au fil des mots et des couleurs



A l'occasion du Printemps des poètes, la médiathèque mettra à l'honneur le projet de deux artistes Saint-Lysiennes. Tout le mois de mars, vous pourrez admirer l'exposition « Des mots et des couleurs : rencontre entre la poésie et l'aquarelle », mêlant avec harmonie les mots de Soazic Ourabah et les couleurs de Brigitte Saget. Cette exposition vous offrira un avant-goût de leur recueil poétique « Deux femmes, une rencontre », réalisé à quatre mains. Le samedi 19 mars, vous pourrez également venir à leur rencontre au fil d'une « Balade contée et croquée » au cœur de la ville en compagnie également de l'association « Autour des Lettres ».



Chaque étape sera ponctuée de poèmes et de croquis, pour terminer en beauté aux jardins partagés par un goûter convivial. Le départ se fera du Square du maquis de Saint-Lys à 14h30 pour une arrivée vers 16h aux jardins partagés.

Informations et inscriptions auprès de la médiathèque Albert Camus :
05.62.23.76.05
mediatheque@saint-lys.fr

LITTÉRATURE

Rencontre avec l'écrivaine Ananda Devi



Mardi 29 mars à 18h30, la médiathèque aura le plaisir de recevoir Ananda Devi, membre du jury du Prix du Jeune Écrivain, Chevalière des Arts et des Lettres depuis 2010 et autrice d'une dizaine de romans, de recueils de nouvelles et de poésies pour lesquels elle a été récompensée par de nombreux prix littéraires. Cette rencontre, en partenariat avec l'association du Prix du Jeune Écrivain de Muret et la librairie « Il était une fois... » de Saint-Lys (qui animera l'échange et assurera la vente de livres), sera notamment l'occasion de (re)découvrir son roman « Le rire des déesses » couronné du prix Femina des lycéens en 2021. Ne tardez pas à vous inscrire auprès de la médiathèque !

Informations et inscriptions : 05.62.23.76.05
mediatheque@saint-lys.fr



Photo : J.F. Paga

ÉCOCITOYENNETÉ

Mieux comprendre pour mieux agir !

Comment mieux agir pour la planète ? Comment se responsabiliser et économiser l'eau ? En bref, comment être écocitoyen ?

Tout le mois d'avril, vous pourrez venir aborder les sujets importants que sont l'eau, la nature et l'écologie à la médiathèque, à travers une sélection de 45 documents pratiques et inédits disponibles au prêt et une exposition sur les milieux aquatiques, en partenariat avec la Médiathèque Départementale 31 et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Conférence

Une conférence sur l'eau potable sera tenue samedi 9 avril à 14h par Jean-Pierre Duguet, titulaire d'un doctorat de chimie et ancien adjoint à la direction « recherche en développement et qualité de l'eau » de l'entreprise publique « Eau de Paris » chargée de distribuer l'eau dans la capitale. Il sera notamment présent à la médiathèque pour expliquer comment sont produites les normes qui régissent la distribution de l'eau potable et quels sont les enjeux environnementaux à ce sujet.

Atelier

Enfin, le samedi 23 avril à partir de 10h, vous pourrez venir « redonner vie à vos déchets » lors d'un atelier récup' et création animé par l'association Recupalys !

Conférence et atelier sur inscription auprès de la médiathèque Albert Camus :
05.62.23.76.05
mediatheque@saint-lys.fr

PROJET INNOVANT

L'Escalys, un lieu d'animation qui évolue

Ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'associations qui ont répondu à l'invitation de la municipalité pour relancer le projet de mise en vie de L'Escalys.

Plusieurs fois reporté à cause des conditions sanitaires, cet échange avec les associations a pu se concrétiser. Un tour de table a permis aux associations d'exprimer les difficultés rencontrées durant ces derniers mois et de partager leurs préoccupations actuelles. Outre les difficultés dues aux nombreuses adaptations et contraintes liées à la pandémie, le manque de renouvellement des bénévoles pour les activités et pour la constitution des bureaux pèse sur beaucoup d'associations. Cette dernière difficulté n'est pas récente mais le confinement a permis à certains de retrouver les plaisirs de la vie familiale, sans les nombreuses contraintes liées à l'engagement associatif.

UN PROJET INNOVANT

Cependant, il est primordial de s'appuyer sur cette période pour monter de nouvelles choses inédites, autour de nos besoins.

L'ESCALYS est un projet innovant porté par la ville. Ce site a pour objet d'accueillir différentes activités et initiatives d'intérêt général autour du lien social, de la culture, de la vie associative, et de la citoyenneté.

Une première rencontre initiée en 2019 avait déjà permis de réfléchir sur des projets communs et d'identifier des pistes de réflexion sur la démarche et les moyens à mettre en œuvre. Les principes de coopération, de participation à l'animation collective du lieu, de



partage des espaces, de mutualisation des moyens et du matériel permettront une accessibilité à tout public.

Le service association de la mairie, le CLDVA (conseil local de développement de la vie associative) et la MJCCS se proposent pour accompagner les bonnes volontés pour dynamiser cet espace et permettre de créer du lien, de l'animation et des partenariats autour d'initiatives individuelles ou collectives.

UN TEMPS D'ÉCHANGE MENSUEL

Lors de cette rencontre avec les associations, il a été proposé de fixer un temps d'échange entre les associations qui le souhaitent tous les 1ers samedis matin du mois à L'Escalys. La première a donc eu

lieu ce samedi 5 février.

Différents sujets ont été abordés dont celui des animations communes que l'on pourrait mettre en place.

Comme vous le savez sûrement, la Mairie organise **les Floralys** les 2 et 3 avril prochains. Les associations présentes ont fait part de leur volonté d'y participer en proposant différents ateliers ou animations. Invitation a été faite aux associations qui le souhaitent de se joindre à ce temps fort et proposer quelque chose. Elles peuvent faire part de leurs idées, avant le samedi 5 mars, par mail à accueil@mjccs-saint-lys.fr.

Ce sera un des sujets abordés lors de la prochaine rencontre **le samedi 5 mars entre 10h et 12h à L'Escalys.**

▲
L'Escalys est un projet innovant, construit en étroite collaboration avec toutes les bonnes volontés

NOUVEAU PROJET

La Ruche de l'Escalys



Carine fabrique sa lessive elle-même et propose de transmettre ses recettes, Jean-Baptiste est fan d'échecs et aimerait partager sa passion. Georges est percussionniste mais à plusieurs, c'est plus sympa, alors il cherche des compagnons de musique. Mariama, quant à elle adore cuisiner, mais elle aime aussi partager des astuces avec d'autres... Julien parle très bien anglais et aimerait pouvoir échanger en anglais avec d'autres personnes et partager son savoir. Corinne a un projet en tête mais ne se sent pas de le lancer toute seule... Et vous, quelle est votre passion ? Qu'aimeriez-vous découvrir ? Ou peut-être une envie de monter un projet ? Que voudriez-vous partager avec d'autres ?

La MJCCS a mis en place « La ruche de l'Escalys » pour toutes les personnes qui souhaitent échanger leurs savoirs, partager un projet ou une passion... N'hésitez pas à venir nous voir pour alimenter ce tout nouveau projet !
Qu'est-ce qu'une abeille dans un sous-marin ? « Un sous-marin ruche ».

ILS VOUS EN PARLENT

Et si on donnait la parole aux adhérents de la MJC Centre Social ?

A propos des vacances de Décembre :

- « Nous sommes venus pour la 1ère fois lors de l'escape game mardi. Nous avons passé un super moment et l'équipe est top avec tout ce qu'elle a mis en place pour l'activité. Merci et à bientôt, bonnes fêtes à tous » ;

- « C'était vraiment bien, merci pour toutes ces animations, ça m'a permis de ne pas être seule pendant ces quelques jours » ;

- « On ne connaissait pas et franchement, on a passé de supers moments en famille cette semaine. C'est une bonne idée d'avoir ouvert, ça permet de faire patienter les enfants jusqu'à Noël ».

A propos de l'espace jeunes #58 :

- « Les jeunes sont impliqués pour l'organisation des journées, des activités et même pour les annulations. C'est une bonne chose » ;

- « Programme très diversifié ».

« La ruche de l'Escalys » a été créée pour toutes les personnes qui souhaitent échanger leurs savoirs, partager un projet ou une passion...

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Formation aux premiers secours

Le 5 Février 2022 les jeunes du CMJ ont participé au PSC1, une formation qui consiste à apprendre à réagir face à des accidents de la vie quotidienne. Pendant cette formation les jeunes ont appris les premiers gestes de secours, comme les brûlures, les malaises, les arrêts cardiaques ... Ils ont contacté la croix rouge pour faire cette formation et qu'elle leur serve pour plus tard. C'est un acte citoyen que les jeunes du CMJ ont voulu faire.

Collecte alimentaire

Samedi 19 février 2022 : le secours catholique est intervenu auprès des citoyens pour aider les personnes défavorisées. Ils ont organisé une collecte alimentaire dans Leclerc le samedi 19 février. Au cours de cette intervention les gens ont pu donner de la nourriture comme du riz, des pâtes, des produits d'hygiène et des produits pour les bébés. Les jeunes du CMJ ont aidé les bénévoles à accueillir les clients du magasin, à récolter les produits et à les ranger.

Ces deux articles ont été rédigés par Lilia, 12 ans.

Harcèlement scolaire

Les jeunes du CMJ et du #58 ont pour projet de réaliser un petit film sur le harcèlement scolaire. Dans ce petit film, des mises en scène de situation seront réalisées ainsi que des témoignages d'habitants de Saint-Lys. Les jeunes vont interviewer des habitants en demandant leurs avis ou histoires sur le harcèlement scolaire. Ils interpréteront les scènes vécues par les habitants pour illustrer leurs histoires. Le but de cette vidéo est de montrer à tous que le harcèlement scolaire blesse des personnes.

Cet article a été rédigé par Chayma, 11 ans et Matilde-Sofia, 12 ans.



◀ La salle de la Gravette était pleine à l'occasion des lotos organisés par l'association Envol

SOLIDARITÉ

Un Téléthon exceptionnel : 16 876, 46 €

Saint-Lys, samedi 4 décembre, 7 h du matin, le froid est vif, la pluie fine fouette les visages, un temps à rester près de la cheminée et pourtant des téméraires bénévoles de l'association ENVOL portés par le besoin d'aider toujours autrui face à la maladie se démènent dans les rues pour animer et réussir le Téléthon.

Ici un vrombissement d'une Harley-Davidson rutilante, là un capot perlé de gouttes d'une Chevrolet venant du Pérou, plus loin un petit attroupement autour des grilleurs de châtaignes un verre de vin chaud à la main. Les fidèles participants ont répondu présent.

Devant la halle des pompiers simulent une intervention pendant que des enfants attendent leur tour de manège tapant dans des ballons de foot pour inscrire de supers buts laissant leurs parents faire quelques emplettes de Noël sous les barnums du marché du Téléthon.

Une chorale de l'Ehpad « Les Rossignols » entonne des chants devant le podium animé par Stéphane.

Au loin, des bruits de sabots de deux chevaux de Mérens tirant une calèche menés par Louis, bientôt recouverts par les percussions de deux groupes locaux qui mettent l'ambiance rejoints par des danseuses tahitiennes.

Le soir tombe, la pluie s'intensifie, le public se presse sous la halle pour assister au feu d'artifice final avant de rejoindre la salle de la Gravette bien au chaud pour conclure les manifestations par deux magnifiques lotos. Salle qui le mercredi précédent avait accueilli les animaux de la ferme et les jeux en bois de Gérôme pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des parents.

Tel s'est déroulé le Téléthon à Saint-Lys. Braver les intempéries, se sentir épuisé, mais tellement heureux de servir une belle cause. Tels sont les Saint-lysiens solidaires. Mais quelle belle satisfaction de voir le résultat final avec une récolte de 16 876,46 €.

**Pour des raisons sanitaires le Merci Téléthon de Saint-Lys est annulé.*

CONCOURS

Miss Maman Occitanie première édition

Le samedi 27 Novembre 2021 à eu lieu le premier gala de Miss Maman Occitanie au château de la Garrigue à Villemur-sur-Tarn.

Les mamans ont offert au public un magnifique spectacle mettant en avant les valeurs et les traditions Occitanes à travers les costumes et chorégraphies, mais aussi les valeurs de l'éducation et la fierté qu'elles véhiculent en étant maman. Elles ont toutes défendu avec conviction et passion les valeurs des associations qu'elles soutiennent.

LISTE DES HEUREUSES GAGNANTES

Miss Maman Occitanie : Mme Lamrani Aziza de Castelnaud d'Estretfonds (31)

Première dauphine : Mme Garcia Virginie de Cornebarrieu (31)

Deuxième dauphine : Mme Genlino Mirella de Léojac (82)

Troisième dauphine : Mme Paillon Delphine de Blagnac (31)

Miss Maman Prestige : Mme Di Cristo Sandrine de Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac (12)

Miss Maman Public : Mme Mondini Jessica de Montpellier (34)

REMERCIEMENTS

La présidente du comité Coralie Kirié tient tout particulièrement à remercier toutes les personnes et partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement en commençant par les commerçants de Saint-Lys pour leurs merveilleux cadeaux : L'hédoniste (caviste), Chris Class' Chic & Charm' (marquinerie, maquillage, accessoires), il était une fois (librairie), de la fève au palais (chocolats), Sean Coudié (DJ), XO & YOU (bouquets de fleurs bonbons), Madanille (vanille), Une



Photo: Robert Delmas

Couleur, un Ongle (manicure), Nuskin (beauté), Sonia (bijoux), Miss Ophélie (CD), les coiffeuses et les maquilleuses : Christine Olystika, école Sylvia Terrade, école Hélène Boucher, Bérengère A (Robes de mariée), Mille et une mariée (Robe de soirées), mille saveurs (traiteur), Travel (voyages), Tsak Tsak (traiteur) et l'équipe du Château.

La soirée fut orchestrée par le célèbre présentateur Jacques Breda, accompagné par le groupe de chanteurs «Adhishatz du Magnoac» notre marraine Sandrine Floureusses (Vice-présidente du Conseil Départemental), Sarah Khadi invité d'honneur référente départementale de l'association les Papillons (Coralie Kirié en est la marraine en tant que Miss Maman internationale), et les membres du jury composé : d'une styliste et réalisatrice, chanteuse, élu, rugbyman

pro du TOXIII, footballeuse pro, Mister Haute-Garonne, présidente du comité Miss Maman Algérie.

Prochainement aura lieu la remise des récompenses en faveur de celles qui n'ont pas reçu de titre ce soir là, car toutes les mamans sont méritantes.

Contact : missmamanoccitanieofficielle@gmail.com

Les articles des pages 23 à 27 ont été rédigés par des associations. Leurs contenus ne sauraient engager la responsabilité de la commune.

AÎNÉS

Repas de Noël des aînés de Saint-Lys

Le lundi 20 décembre 2021, le Club Ayguebelle les aînés de Saint-Lys a organisé le repas de Noël pour ses adhérents.

Satisfaction générale pour ce moment de convivialité et le repas servi par le « Picotin gourmand » a été très apprécié.

Monsieur Serge Deuilhé, maire de Saint-Lys, nous a fait l'honneur de partager ce moment tant attendu par nos adhérents depuis plusieurs mois.

Toutes les précautions sanitaires ont été prises afin que les participants soient rassurés lors de cette pandémie.



◀ *Odipis digenim
agnimus, si
alitasperum ex et
quas dperum ex
et quas dolesed
quassi blatis ad
modi omnimil*



Agenda pour les membres du Club Ayguebelle

- Vendredi 25 février à 14 h, goûter gratuit et carnaval à l'espace Gravette.
- Jeudis 3, 17 et 31 mars à 14 h, jeux divers à la salle Libiet.
- Jeudis 10 et 24 mars à 14 h, loto à la salle Libiet.
- Jeudis 7 et 21 avril à 14 h, loto à la salle Libiet.
- Jeudis 14 et 28 avril à 14 h, jeux divers à la salle Libiet.

AIDE AUX PERSONNES

ADMR

AUTONOMIE, DOMICILE, FAMILLE ET SANTÉ

Services et soins aux seniors, entretien de la maison, accompagnement du handicap, garde d'enfants.

POURQUOI NOUS FAIRE CONFIANCE ?

L'ADMR forte de 75 ans d'expérience et d'une grande capacité d'innovation peut vous apporter le meilleur service.

Depuis le 1er octobre 2021, a été appliquée une importante revalorisation des emplois des aides à domicile, tant attendu.

C'est un noble métier de l'humain, que d'accompagner les personnes plus ou moins vulnérables.

L'ADMR EMBAUCHE

Pour postuler, il faut être en possession de son permis de conduire et de sa propre voiture de préférence. Rejoignez-nous et envoyez votre curriculum vitae à notre siège, par courrier ou par mail. Nous assurons une formation aux personnes sans qualification.

Pour l'année 2022, l'ADMR de Saint-Lys vous souhaite tout le meilleur pour vous et vos proches : la santé, la joie avec vos familles et l'espoir de jours meilleurs.

ADMR de Saint-Lys, 90 rue du Languedoc (face à l'Intermarché)
Téléphone : 05.61.91.10.12
Email : admr.sad.saintlys@fedé31.admr.org

ACP

Activités de l'association Art, Culture et Patrimoine

SECTION SCRABBLE

Depuis le 8 janvier, chaque 1er samedi du mois, de 9h30 à 12h, la section scrabble de l'association ACP vous propose des matinées découvertes du scrabble « Duplicate » adressées à tous âges et quelque soit votre niveau ; la 1ère réunion n'ayant pas rencontré le succès souhaité, nous espérons que les prochaines attireront des amateurs. Lieu de ces rencontres découvertes : salle associée 2, bât de l'Escalys au RdC, face au marché des producteurs (mesures sanitaires à respecter).

Nous vous rappelons notre agenda annuel : chaque mardi, vendredi, et samedi de 14h à 18h, à la salle rue Libiet (renseignements : Lionel Leclercq tél. 0750964177/Lionel Jarry tél. 09 52 41 41 13).

SECTION PHOTO

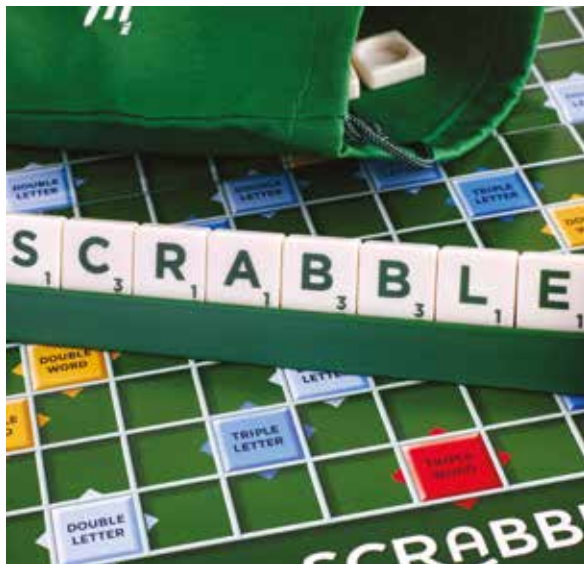
Comme l'an passé, les ateliers se déroulent à la salle 7 des Glycines tous les mercredis des semaines paires, de 20h30 à 22h30 soit les 09 mars, 23 mars, 06 avril et 20 avril prochains (renseignements : Jean-Claude Diard tél. 0562238903). Nous étudions la possibilité de partenariats avec d'autres clubs photos ainsi qu'avec la MJC-CS.

SECTION PHILATÉLIE

Nos réunions d'informations et d'échanges se dérouleront les dimanches 27 mars et 24 avril 2022 à la salle 7 des Glycines à l'étage, ouvertes à tous les adhérents ACP ainsi qu'aux personnes qui aimeraient avoir des informations sur notre activité. (contacts : J.C Lacaze tél. 0650979811/Jacques Poncet tél. 0610268239) (accès parking des Glycines).

FERMALYS

Dimanche 1er mai 2022, notre association organisera son tradition-



nel marché gourmand et artisanal des producteurs locaux, gratuit et ouvert à tous, et pour lequel nous étudions la possibilité d'une organisation en centre ville sous la halle et les rues autour.

ACTIVITÉS POUR LES PROCHAINS MOIS

- samedi 19 mars : concert Gospel au Phare de Tournefeuille ;
- mercredi 23 mars : visite de l'Envol des Pionniers et de la Halle de la Machine ;
- dimanche 27 mars : concert orchestre universitaire de Toulouse au Phare ;
- vendredi 22 avril : visite des 9 écluses de Fonseranes à Béziers et de l'oppidum d'Enserune.

L'ensemble de la programmation prévue pour cette année peut être consultée sur notre site acpsaintlys.org

Les personnes qui sont intéressées pour adhérer à notre association, trouveront les bulletins d'adhésion sur le site ou pourront contacter Claudie Himbert au 0561917360.



FESTIVITÉS

Le carnaval de Saint-Lys est de retour !

Le douze mars, petits et grands pourront à nouveau danser derrière les chars du comité des fêtes aidé par les jeunes de la MJC et d'autres des ALAE. Le thème est celui des JEUX VIDEO. L'Entente Saint Lysienne et la Batucada DIAMANTINA animeront, à leur habitude le défilé qui se mettra en place à 14h à la gravette. Rejoignez-nous là-bas et inscrivez-vous au concours de déguisement qui sera doté de lots pour les petits et les grands.

Et si vous voulez donner un coup de main au Comité des Fêtes, sachez que la porte est toujours ouverte à ceux qui veulent s'investir, dans la bonne humeur, pour permettre aux Saint Lysiens de s'amuser, de se rencontrer et de redécouvrir le simple plaisir d'être ENSEMBLE.



AGENDA

MARS...

LOTO ESPACE GRAVETTE

Samedi 5 mars / 21h

Loto de l'association des parents d'élèves Tabarly

LOTO ESPACE GRAVETTE

Dimanche 6 mars / 14h

Grand loto organisé par le Club Ayguebelle.

Ouvert à tous. 2500€ bons achat.

PÊCHE LACS DE SAINT-LYS, FONTENILLES, SAINT-THOMAS

Samedi 12 mars / 6h41

Ouverture de la pêche à la truite

Une canne autorisée, permis de pêche obligatoire. Manifestation organisée par l'Association agréée de pêche (AAPPMA) de Saint-Lys.

CARNAVAL DANS LES RUES DE SAINT-LYS

Samedi 12 mars à partir de 14h

Carnaval organisé par le Comité des fêtes

Carnaval animé par l'entente Saint-Lysienne et la Batucada Diamantina. Rendez-vous à 14h sur le parking de la Gravette. Concours de déguisement avec des lots à gagner pour les jeunes et les moins jeunes.

SOLIDARITÉ LOCAUX DE SOS ENFANTS

Samedi 12 mars / De 10h à 13h

Distribution de jouets

L'association SOS Enfants organise une distribution de jouets pour les enfants de 3 mois à 7 ans dans ses locaux.

PRINTEMPS DES POÈTES DANS LES RUES DE SAINT-LYS

Samedi 19 mars / à partir de 14h30

Balade contée et croquée

Animation organisée par la médiathèque. Départ à 14h30 au square du maquis de Saint-Lys. Arrivée vers 16h aux jardins partagés avec un goûter. Sur inscription. 05 62 23 76 05

BRADERIE ESPACE GRAVETTE

Dépôt : du 23 au 25 mars

Vente : du 26 au 27 mars

Braderie des P'tits Lurons

Vêtements, jouets, livres, objets déco, maroquinerie, bijoux, petit électroménager, puériculture, sport... Dépôt : 23 mars de 17h à 20h, 24 mars de 16h à 20h, 25 mars de 10h à 12h 30 et de 13h30 à 16h. Vente : 26 et 27 mars de 10h à 18h. lespetitslurons31@gmail.com
<http://lesptitslurons.blogspot.com/>

EXPOSITION MÉDIATHÈQUE

Tous le mois de mars

Des mots et des couleurs : rencontre entre la poésie et l'aquarelle

Poèmes de Soazic Ourabah illustrés par les aquarelles de Brigitte Saget.

AVRIL...

MARCHÉ AUX FLEURS PLACES NATIONALE & LIBERTÉ

Samedi 2 et dimanche 3 avril / 9h à 18h30

Floralys

Marché aux fleurs, plantes, décoration et outillage de jardin... 27ème édition. Entrée gratuite. Manifestation organisée par la Ville de Saint-Lys.

CONFÉRENCE MÉDIATHÈQUE

Samedi 9 avril / 14h

Conférence sur l'eau potable par J. P. Duget

Les normes qui régissent la distribution de l'eau potable et les enjeux environnementaux. Sur inscription. 05 62 23 76 05

COUTURE ESPACE GRAVETTE

Samedi 12 mars / 14h00 à 18h

Dimanche 13 mars / 10h00 à 18h

Vide Atelier Puces couturières

L'association Des Mains pour le Faire organise un vide atelier-Puces Couturières. Vous pourrez trouver tout le nécessaire pour les loisirs créatifs : Couture, arts de la peinture, tricot, crochet, scrap, powertex, confection des bijoux, mosaïque...etc
Contact pour les personnes voulant exposer : mainspourlefaire@gmail.com

ATELIER MÉDIATHÈQUE

Samedi 23 avril / à partir de 10h

Atelier récup' et création

Redonnez vie à vos déchets avec l'association Recupalys.
Sur inscription. 05 62 23 76 05

RANDONNÉE VTT SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

Samedi 23 avril à partir de 20h

1^{ère} randonnée VTT nocturne du Lys

Randonnée VTT de nuit organisée par le SLO VéloClub sur 30kms, avec soupe à l'oignon à l'arrivée. Port du casque et lumière avant arrière obligatoire. Rendez-vous au stade de Sainte-Foy-de-Peyrolières.
Pour plus d'infos : 06 45 10 16 90

VOYAGE PAS-DE-LA-CASE

Samedi 23 avril

Sortie au Pas-de-la-Case

Journée organisée par le Club Ayguebelle.



Floralys : un parfum de printemps

La 27^{ème} édition des Floralys, manifestation prisée des Saint-Lysiens, aura lieu cette année les samedi 3 et dimanche 4 avril de 9h à 18h30.

Installés places Nationale et de la Liberté, une trentaine d'exposants proposeront : fleurs vivaces et annuelles, arbustes, plantes aromatiques, succulentes, cactus, rosiers, bonzaï... mais aussi du mobilier et des éoliennes en métal. Au rayon curiosités, on trouvera également des pistachiers, des câpriers, des plantes carnivores et des kokedama...

Plusieurs animations seront proposées aux grands et aux petits. Le service Espaces verts de la commune aidera les plus jeunes à monter et décorer des nichoirs pour oiseaux. Les enfants pourront également participer à un atelier de semis de haricots et de plantation de salades.

Des associations Saint-Lysiennes (MJC-CS, Art Culture et Patrimoine, Des mains pour le faire...) seront aussi présentes et vous entraîneront dans la création d'épouvantails ou la plantation de fleurs.

Les plus grands pourront se sensibiliser à la préservation de la biodiversité par une présentation de la vie des abeilles et de l'apiculture avec Gérard Freyssenge.

Pour les plus adroits de leurs mains, l'association «L'oserai du possible» vous proposera de tresser des objets en osier.

Enfin, à l'occasion des Floralys, la ville de Saint-Lys vous expliquera tout sur le lancement de son nouveau concours destiné à encourager les particuliers à fleurir leurs maisons et balcons.

Pour plus de détails, consultez le site internet de la commune : www.saint-lys.fr

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques et élus signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la commune de Saint-Lys.

GRUPE MAJORITAIRE SAINT-LYS ENSEMBLE

Tous acteurs.

Dans moins de 2 mois aura lieu le scrutin des élections présidentielles, dans 4, celui des élections législatives. Scrutins importants pour notre pays, importants pour la démocratie. Nous allons élire pour 5 ans notre chef(fe) d'Etat qui sera chargé de porter l'ensemble des politiques publiques, accompagné(e) par tous les élus de l'Assemblée Nationale. Le contexte de sortie de pandémie, d'enjeux climatiques, d'augmentation du coût de l'énergie n'incite pas à l'apaisement et à la sérénité. Pourtant, les débats ne devraient se préoccuper que d'une chose : l'intérêt général de notre pays et le respect de notre devise : Liberté, Egalité, Fraternité. L'enjeu est important. Accomplir son devoir de citoyen en allant voter est primordial pour notre pays, pour la démocratie. Notre dirigeant(e) et nos député(e)s représenteront la majorité de ceux qui se seront exprimés : c'est ainsi que fonctionnent nos institutions. C'est dans les urnes que la Démocratie nous permet de choisir celles et ceux qui porteront notre pays.

Il doit en être de même à Saint-Lys. Et nous, élus de la République, de la majorité ou de l'opposition, devons avoir un seul objectif : se préoccuper de construire demain, dans le respect de chacun, pour le bien vivre ensemble. Les visions peuvent être différentes et les orientations choisies par notre équipe critiquées. C'est le rôle des groupes d'opposition. Mais gardons un esprit constructif, des positions riches de propositions dans un objectif qui se doit d'être commun, au service de tous : faire évoluer, grandir notre commune en tenant compte des besoins d'aujourd'hui tout en respectant son histoire. Tels sont les enjeux de demain : à chacun d'y poser sa pierre.

Les élus du groupe Saint-Lys Ensemble. Internet : <http://www.saint-lys-ensemble.com/>

IMAGINE SAINT-LYS

Recréer des liens.

Nous pensons que Saint-Lys, avec presque 10 000 habitants, mérite un tournant dans la vie démocratique locale. Nous ne voulons plus d'un maire qui espionne les conversations privées sur internet et qui porte plainte contre une de nos commerçantes. Il est urgent de remettre la démocratie participative au centre des décisions municipales.

L'un des freins de la participation des habitants ne vient pas de leur manque « d'appétence », mais résulte souvent de l'administration, des élus et des experts qui, dans leurs pratiques, peuvent être en contradiction avec des logiques d'implication des habitants. Le résultat est une démobilitation générale que le Covid-19 a précipitée. La vie associative fournit un exemple frappant. Le nombre d'adhérents du SLOO ne cesse de baisser : De 2400, il y a trois ans, il est aujourd'hui de seulement 1700.

Nous pensons aussi qu'un projet culturel serait de nature à créer de nouveaux liens sociaux, d'autant plus que notre ville accueille de nouveaux habitants. La culture passe d'abord par l'enseignement : rien ne sert de laisser entrevoir un second collège à Saint-Lys, pendant la campagne électorale, pour apprendre 6 mois plus tard qu'il sera à Plaisance-du-Touch.

Saint-Lys manque d'un projet culturel ambitieux. Où en est-on ? Des villes de notre taille ont depuis longtemps créé des festivals de grande qualité. Nous pensons que des pistes sont à explorer. Tout d'abord le salon du livre. Certes il existe mais il doit se renouveler, inviter des « têtes d'affiche » et renouveler le format.

Nous pensons aussi qu'un événement autour de la photographie fédérerait notre cité dès lors que le projet serait bien mené.

Un projet culturel c'est aussi une valeur ajoutée pour les habitants, mais encore une notoriété assurée.

Vos élus d'Imagine Saint-Lys : Nicolas Rey-Bèthbéder, Nicole Dédébat, Thierry Andrau, Pascal Valière et Nathalie Cami. Blog: Canard de l'Ayguebelle. Facebook : Imagine Saint-Lys. E-mail : imaginesaintlys@gmail.com

SAINT-LYS EN VIE

Nous changeons d'année mais pas de méthode de gouvernance.

Nous l'avons déjà écrit, l'équipe municipale en place ne discute qu'entre elle et si peu avec les forces vives du village, préférant la plainte à la main tendue, la technocratie au bon sens. Elle ne tolère aucune contradiction et relègue parfois avec brutalité verbale les diversités et les minorités dans un petit coin, portion congrue de la démocratie. Le public de plus en plus nombreux assistant au conseil municipal témoigne de cette inquiétude.

Le maire a beau répéter en petit comité que l'équipe majoritaire travaille avec sérieux et intérêt pour Saint-Lys, les faits contredisent cette affirmation inappropriée.

Quid du CPAR (centre pour demandeurs d'asile déboutés) et toujours aucune information de ce projet à la population Saint-Lysienne ; est-ce que l'arrivée de 130 personnes en situation irrégulière en lieu et place des résidents de l'EHPAD La Joie de Vivre ne mérite pas une réunion d'information ?

Quid du PLU (Plan Local d'Urbanisme) dont la révision a été votée en Novembre 2015 pour une application promise en Décembre 2019 ? Idem pour la sécurité ? la santé ? l'emploi ? la rénovation des équipements sportifs ? L'écoresponsabilité ?

Où en est à Saint-Lys la mise en service de l'Escalys également promise en Décembre 2019 et annoncée comme un lieu d'animation socio-culturel ouvert à tous ?

Mystère ! Regardez votre village, demandez des comptes et vous comprendrez.

Permettez-nous de paraphraser un homme politique célèbre en adaptant ses propos sur les agissements de l'équipe municipale : « Il ne suffit pas de sauter sur sa chaise comme un cabri en criant "St-Lys, St-Lys, St-Lys" cela ne signifie rien, cela n'aboutit à rien. »

L'équipe de Saint-Lys en Vie reste à votre écoute, vous recevra si vous le souhaitez et sera toujours la porteuse de vos projets, ceux de l'intérêt général, pour qu'ensemble nous bâtissions le Saint-Lys de demain.

A très vite de vous retrouver.

Article non remis

Saint-Lys

FLORALYS



Marché aux fleurs, plantes, décoration et outillage de jardin...

2 & 3 avril 2022

De 9h à 18h30 - Places Nationale et de la Liberté

27^e
édition

Entrée gratuite



Pour plus d'informations : 05 62 14 71 71 ou www.saint-lys.fr
Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire



Thème Jeux vidéos

CARNAVAL DE SAINT-LYS



SAM. 12 MARS 2022

ANIMÉ PAR
L'ENTENTE SAINT LYSIENNE
ET LA BATUCADA DIAMANTINA

Depart 14h

parking de la
gravette



CONCOURS DE DÉGISEMENTS IOTS À GAGNER
POUR LES JEUNES ET MOINS JEUNES



Thème Jeux vidéos

CARNAVAL DE SAINT-LYS



SAM. 12 MARS 2022

ANIMÉ PAR
L'ENTENTE SAINT LYSIENNE
ET LA BATUCADA DIAMANTINA

Depart 14h

parking de la
gravette



CONCOURS DE DÉGISEMENTS IOTS À GAGNER
POUR LES JEUNES ET MOINS JEUNES



Saint-Lys

FLORALYS



Marché aux fleurs, plantes, décoration et outillage de jardin...

2 & 3 avril 2022

De 9h à 18h30 - Places Nationale et de la Liberté

27^e
édition

Entrée gratuite



Pour plus d'informations : 05 62 14 71 71 ou www.saint-lys.fr
Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

